
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS est, par la présente, donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Rougemont :

QUE le conseil municipal de la Municipalité de Rougemont statuera sur une demande de dérogation mineure au règlement de zonage no. 2018-242 et ses amendements, lors de la séance du conseil qui se tiendra, le **lundi 4 mai 2026 à 20h** dans la salle des délibérations du conseil située au 61, chemin de Marieville à Rougemont;

1. IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ

175, AVENUE PIERRE-BOUCHER – LOT 4 040 485

Nature et effet de la dérogation mineure

La demande est à l'effet de permettre l'installation de thermopompes en cour avant d'un bâtiment résidentiel multifamilial plutôt qu'en cour latérale ou en cour arrière, tel que prescrit par la réglementation.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil municipal relativement à cette demande.

Donné à Rougemont, ce 17^e jour du mois d'avril 2026.



Kathia Joseph, OMA
Directrice générale et greffière-trésorière



CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Kathia Joseph, greffière-trésorière de la municipalité de Rougemont certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis, en affichant une copie certifiée de celui-ci à deux endroits différents dans la municipalité le 17^{ième} jour du mois d'avril 2026.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 17 avril 2026.



Kathia Joseph, OMA
Directrice générale et greffière-trésorière